

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 octobre 2024

=====

Effectif légal du Conseil Municipal : onze. Présents : neuf  
L'an deux mil vingt-quatre, le 29 octobre à vingt heures, s'est réuni le Conseil Municipal.

Étaient présents :

Mesdames : GAUTHEROT Annick - GUENOT Lucienne - SMEDLEY Marie-Hélène -  
Messieurs : MAGNIN Didier - AURIERE André - LEGAY Olivier - GIRINAL Jean Marc - PAGET Olivier -  
M. TATIBOUËT Bruno

Absents excusés : SOCIÉ Mathilde - CECH Franck -

Date de convocation : 24 octobre 2024

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Didier MAGNIN, Maire.

Monsieur André AURIERE a été élu secrétaire.

### 1/ Présentation et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 septembre 2024 :

Après lecture par le Maire du projet de compte-rendu du Conseil Municipal en date du 10 septembre 2024 et en l'absence de remarques, le Conseil Municipal valide le projet présenté par le Maire.

### 2 / Point sur la gestion de la forêt :

Le Maire présente Monsieur STAHL Rémy, référent ONF de la commune. Il a été invité afin de présenter le plan de la gestion de la forêt 2024-2025 et à venir.

### 3 / Lotissement de la Dame Blanche :

Le Maire fait part au Conseil du dernier compte-rendu de la réunion d'avancement du lotissement « Le Balcon de la Dame Blanche ».

La plantation des arbres devrait être réalisée début novembre.

### 4/ Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Le Maire explique que des réunions avec les référents PCS ont eu lieu en mairie. Les rendez-vous avaient pour but de :

- Renseigner et recenser les endroits à risques : étang, pont sur la RD31, Pont Rue du Moulin, château d'eau, défense incendie.
- Neutraliser les risques majeurs : inondations, séismes, présence de cavités souterraines, accidents (ferroviaires, routiers et d'aviation), incendies (feux de forêts, récoltes).
- Faire le point sur les personnes vulnérables.

## **5 / Colis des aînés :**

Pour des raisons techniques, la commune de Voray ne peut associer notre commune à son repas des aînés. La commune renouvellera donc son opération « colis aux aînés ». La commune de Perrouse voudra peut-être nous associer à son repas des aînés.

## **6 /Sentiers thématiques :**

Le Maire explique que le Pays des 7 rivières propose un projet de sentier thématique accessible aux familles. 4 sentiers, avec 4 contes inspirés de légendes locales sur un parcours de 2 à 5 km. Ces sentiers seront agrémentés par des illustrations, des sculptures et des points auditifs permettant d'écouter les contes par les élèves de CM1 et CM2.

Le projet sera financé par la communauté de communes.

Ce projet sera mis en place à partir du 1er semestre 2025. Pour le secteur Voray – Buthiers le dossier peut être consulté en mairie.

## **7 / Proposition de donation de terrain :**

Le maire explique avoir reçu une proposition de Mme LEFAURE pour une donation à la commune de sa parcelle AB 315 d'une surface de 64 centiares.

Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe à condition que la commune n'engage aucun frais (bornage et acte notarial).

## **8 / Dates et évènements :**

- Installation des décorations de Noël et du sapin le 30 novembre à partir de 8h30 (**tous les habitants sont conviés**).
- Distribution des colis de Noël le 21 décembre à partir de 10h00.
- Vœux du Maire le 4 janvier 2025 à partir de 17h30.

## **9/ Cimetière communal :**

Les communes ne peuvent plus compter sur certaines taxes. Il est difficile d'entretenir tous les espaces verts de la commune.

L'interdiction d'utiliser certains herbicides rend l'entretien des cimetières plus long, difficile et coûteux. Heureusement, parfois, de bonnes âmes de très bonnes volontés viennent prêter main-forte pour nettoyer le cimetière. C'est le cas à Buthiers.

Je remercie Lucienne et Thérèse pour le travail qu'elles ont fait.

## **10/ Questions diverses :**

- Une dotation inattendue et bienvenue a été attribuée par la Préfecture au profit de la Communauté de Communes et des communes adhérentes. La dotation est de 332 000 € répartie 2 tiers à la com com et 1 tiers aux communes. Pour la commune de Buthiers, nous allons percevoir environ 2300 €.

- La Rue des Chenevières a été inondée plusieurs fois, la commune a réalisé des travaux afin d'atténuer ces événements pour la somme d'environ 1500 € notamment l'installation d'une grille au niveau du N°1

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôt la séance.

Le Maire, Didier MAGNIN

